L'Anglaise disparue à Boulogne a été retrouvée

Mlle Edith Hobson, dont nous avions signalé la disparition, a été retrouvée hier soir, à 17 heures, dans un hôtel des environs de la gare de Boulogne. Elle paraissait un peu souffrante. Elle a déclaré avoir excursionné dans les environs. M. Honner, qui était venu la chercher, est reparti avec elle par le paquebot quittant Boulogne à 19 h. 10 pour Folkestone.

RECETTE DE BOISSON

Versez dans un litre d'eau une petite cuillerée à café d'**Antésite** et vous obtiendrez une Boisson exquise, digestive, tonique et désaltérante.

Le flacon 4 et 8 fr. chez Pharm. Epic. Drog.

Onze tués et plusieurs blessés à des passages à niveau

On mande de Santiago du Chili qu'un train a écrasé un camion automobile au passage à niveau de Vina Del Mar (Chili).

Six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées.

D'autre part, on mande de Stockholm qu'une collision s'est produite à un passage à niveau près de Mariestad entre un rapide et une automobile. Quatre hommes et une femme ont été tués.

Réduit en Bouillie

Voilà ce que devient le cor le plus récalcitrant, quand on le traite par « Le Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours : 3 fr. 95, Pharmacie Weinmann, à Eperney, et toutes pharmacies. Mais, attention !... Exigez « Le Diable » : à Lille, Phie Universelle, pl. Richebé ; à Lens, Phie Dieuzeide, place Jean-Jaurès.

Un canot automobile a chaviré en mer : 13 disparus

On mande de Santa Monica (Californie), qu'un bateau automobile faisant le service entre une jetée et deux barques de pêche se trouvant à un mille de la côte, s'est retourné.

L'accident est dû au mauvais fonctionnement du gouvernail.

On ne connaît pas encore le nombre des morts.

Quatre corps ont été recueillis. Soixante-deux personnes se trouvaient à bord. Treize d'entre elles ont disparu, 22 ont dû être hospitalisées.

Les courses de taureaux restent interdites en Seine-et-Marne

A l'issue du Conseil des Ministres, M. A. Tardieu a déclaré qu'il avait donné des instructions au Préfet de Seine-et-Marne, pour que les courses de taureaux qui avaient été prévues pour aujourd'hui restent interdites.

ROUBAIX-LAINES

10, Rue des Fossés, à LILLE

Profitez de l'été pour faire vos achats de laine à tricoter : vous économiserez 20 %

CETTE SEMAINE, vous trouverez laine sport, marque « Aieule », tous les nouveaux coloris, la pelote de 50 gr., 5 fr. 25 ; laine mérinos 6 fils, valeur 3 fr. 50, toutes nuances, la pelote de 50 grammes, 2 fr. 80.

Les plaquettes de vermeil et d'argent de la fondation Carnegie, décernées à M. Van Brussel, de Lesquin

La Fondation Carnegie, destinée à récompenser les actes d'héroïsme civils a tenu son assemblée générale pour le 1er semestre 1930. Elle a décerné notamment, à titre posthume, sa plaquette de vermeil et sa plaquette d'argent, à M. Van Brussel, de Lesquin, tué en essayant de maîtriser un malfaiteur dangereux. Des allocations renouvelables ont, en outre, été accordées aux ascendants, aux veuves et aux orphelins de ce sauveteur.

L'assemblée générale a, de plus, entendu la lecture des rapports qui ont été faits sur la situation actuelle des Pupilles de la Fondation titulaires de bourses d'études ou d'apprentissage et dont le nombre s'élève actuellement à 67.

Après et Entre les repas

PASTILLES VICHY-ETAT

facilitent la digestion

LE PAIN A 2 FR. LE KILO DANS LA SEINE

En corrélation avec le cours des farines, le prix du pain sera aujourd'hui, par arrêté préfectoral porté de 1 fr. 95 à 2 fr. le kilo à partir du mercredi 4 juin pour la région parisienne.

BANDAGE IDÉAL

Sans sous-cuisses. Le plus parfait. Le moins cher. Le plus solide.

SIMPLE : 35 francs. — DOUBLE : 70 francs.

Maison Victor MAIRIE

155, RUE DE PARIS, FACE AU SOLDEUR CHAUSSURES

Salons d'applications. — Conseils gratuits

DANS LES CONSULATS

L'exequatur a été délivré à M. Albert Nicolas, consul de l'Uruguay à *Lille*. L'exequatur a été délivré à M. Ruy O'Connor Shirley Pereira, vice-consul de Portugal à *Boulogne-sur-Mer*.

Un hydravion lancé du croiseur « Primauguet », tomba à la mer

Le croiseur « Primauguet », ramenant en France M. Maginot, Ministre de la Guerre et M. Désiré Ferry, Ministre de la Santé Publique, est arrivé à Marseille.

En rade, un peu avant les îles Pomègues et Ratonneau, un hydravion a été lancé du croiseur avec un officier aviateur et un quartier-maître à bord. Malheureusement, l'impulsion donnée à l'appareil n'a pas été suffisante et l'hydravion est tombé lourdement à la mer à quarante mètres du croiseur. Des vedettes ont été mises à la mer et l'on a réussi à sauver les deux aviateurs qui avaient reçu quelques blessures. L'officier aviateur était assez sérieusement contusionné. Les deux blessés, à l'arrivée à Marseille, ont été placés dans une ambulance automobile et dirigés immédiatement sur l'Hôpital militaire de la rue de Lodi.

n'achetez rien

sans consulter le CATALOGUE GÉNÉRAL 1930 des Etablissements

PHOTO-PLAIT

39, Rue Lafayette, PARIS-OPÉRA

Maison vendant le meilleur marché.

Appareil à pellicule et plaques, Agrandissement ROUSSEL, f. 6,3, obtient en ce moment un succès considérable Prix : **275'**

Le catalogue PHOTO PLAIT, véritable encyclopédie de tout ce qui concerne Photo et Cinéma (300 pages de textes, conseils, gravures, bellés), est adressé franco contre 5 francs remboursables à la 1re commande de 25 francs. Toutes les grandes marques y figurent : KODAK, ZEISS IKON, AGFA, PATHÉ-Baby, NAGEL, etc., etc.

Expéditions franco de port et d'emballage.

LE VIIe CONGRES FLAMAND SE TIENDRA A CASSEL LES 26 ET 27 JUILLET

Le 7e Congrès Flamand se tiendra à Cassel les 26 et 27 juillet prochain. Cette session revêtira une importance exceptionnelle. Les questions les plus graves y seront discutées, notamment le problème du bilinguisme dans l'enseignement en Flandre française. Les Amis de la Flandre auront l'occasion de célébrer tout à la fois le 75e anniversaire et le jubilé de cinquante ans de sacerdoce de M. le chanoine Lootens, le cent vingt-cinquième anniversaire de la naissance d'Edmond de Coussemacker, dont l'ouvrage essentiel, « Les chants populaires des Flamands de France », sera réédité cette année et le centenaire de la naissance du poète Guido Gezelle, qui entretint des relations fréquentes avec notre province.

La Flandre unira dans un même hommage la mémoire de l'illustre poète Frédéric Mistral et du barde breton Jean Guilion, dont 1930 ramène aussi le commun centenaire.

COUPS de SOLEIL. Pénimade ARDAGH

A l'Office des Habitations à bon marché du Nord

Le Conseil d'administration de l'Office départemental des habitations à bon marché du Nord, s'est réuni à la Préfecture, le samedi 31 mai, à 15 h. 15, sous la présidence de M. Emile Davains, sénateur, président.

Le procès-verbal de la séance du 29 mars 1930 est adopté.

Le Conseil prend acte du rapport général de M. Vaillant, inspecteur-gérant, sur la situation des projets de construction en voie de réalisation et en instance. Il adopte, sur les questions inscrites à l'ordre du jour, les résolutions suivantes :

L'aliénation de deux des maisons des cités-jardins de Berlaimont.

— Le Conseil approuve les procès-verbaux de réception définitive des habitations de la cité-jardins de Cambrai, ainsi que de Saint-Amand.

— Approbation est donnée au compte de gestion du receveur de l'Office, ainsi qu'au compte administratif de l'exercice, présenté par M. Deligne, ordonnateur. Des remerciements sont votés à M. l'ordonnateur.

— Le Conseil approuve les marchés relatifs à la construction du groupe de Lesquin, ainsi que le procès-verbal des travaux exécutés.

— Il ratifie le nouveau projet établi pour la construction d'un deuxième groupe d'habitations à bon marché à Wattrelos.

— La caisse franco-néerlandaise de cautionnement est agréée pour fournir la garantie exigée par l'Office des adjudicataires de travaux de construction.

— Le Conseil ratifie l'acte d'acquisition aux domaines pour le prix principal de cent mille francs d'un terrain à bâtir d'une superficie de 2.000 mètres carrés situés à Dunkerque et qui doit servir d'emplacement au groupe d'habitations à bon marché de cette ville.

— Acte est donné des comptes rendus des opérations des sociétés du Crédit immobilier de Douai, de Dunkerque, de la Société Anonyme Lilloise des Cités-Jardins et du Foyer Mervillois.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Le chapitre des vols

Profitant de l'absence de son patron, M. Edmond Delancloo, l'ouvrier Amédée Blaud s'introduisit chez lui, et bien renseigné sans doute, ne fit choix parmi les divers meubles et objets que d'une table de nuit, qu'il démanagea et emporta dans une prairie voisine. Le meuble renfermait divers titres au nombre de 163 et 4.000 francs de billets de banque. L'ouvrier cambrioleur démolit la table, s'empara du numéraire, mais par prudence laissa les titres.

Le tribunal correctionnel de Boulogne a condamné Blaud à 6 mois de prison et à restituer à son patron 4.600 francs.

En appel, la Cour élève à 10 mois la peine de prison et maintient le chiffre de la restitution.

⁂

A Valenciennes, Gaston Piette a commis un vol à la tire, en ratiant à une dame son sac à main.

Piette a récolté à Valenciennes trois mois et un jour de prison et 100 francs d'amende.

La Cour octroie au prévenu dix mois de prison ; elle confirme le taux de l'amende.

⁂

Pour un vol de bronze commis à Aulnoye, Henri Avril a été condamné par le tribunal d'Avesnes à 6 mois de prison et son complice Jean Tourbeau à 3 mois, avec sursis.

Ce dernier ne se présente pas devant la Cour, qui le juge par défaut.

Elle confirme le jugement de première instance, mais elle enlève à Tourbeau le bénéfice du sursis.

Epilogue d'une rixe

Poursuivis devant le tribunal d'Avesnes pour coups réciproques, Fernand Lapert et Maxime Lajeunesse, ont été condamnés à 3 mois de prison, chacun, Raoul Lapostolle, également inculpé, a été acquitté.

La Cour inflige 5 mois de prison à Lapert et elle confirme la décision des premiers juges en ce qui concerne les deux autres.

Un télescopage

A la suite d'une collision survenue à Bully-les-Mines entre l'auto de M. Abel Routier et la voiture hippomobile de M. Alphonse Dupuich, le tribunal de Béthune a condamné ce dernier à 50 francs d'amende et acquitté l'automobiliste.

La Cour confirme le jugement de première instance.

Les astucieux cambrioleurs de Béthune

Jean Toupin, Edouard Houdard et Albert Verbrugghe, gens peu scrupuleux que l'amour du travail honnête n'étouffait pas, avaient constitué la plus anonyme des Associations, en vue d'exploiter sur une grande échelle une entreprise de cambriolages. Et Toupin avait fait entrer dans la combinaison, sa maîtresse, Adrienne Nocq.

Et la société se mit à fonctionner jusqu'au jour fatal où la police vint mettre le nez dans leurs affaires. Ils en étaient alors à leur huitième exploit.

C'est dans la région de Béthune que Toupin et consorts opéraient surtout. Ils choisissaient de préférence les commerçants dont ils allaient visiter les magasins. C'est ainsi qu'à Beuvry, M. Duflot, épicier, eut l'occasion d'apprécier leurs talents ; à Béthune, ce fut une dame Lefebvre et plusieurs autres.

Mais leur plus bel exploit, ou plutôt le plus astucieux eut pour théâtre un magasin de confections à Béthune, chez M. Lavollée.

Ce jour-là, Houdart et Toupin avaient été surpris par une pluie torrentielle. — Verbrugghe et Adrienne Nocq n'étaient point de la partie. Ils avisèrent l'accueillante maison de confections Lavollée (entrée libre) et vinrent se mettre à l'abri dans le tambour du magasin. Patrons et employés vaquaient à leurs occupations à l'intérieur. Or, justement dans le tambour se trouvaient deux manneguins, vêtus l'un comme l'autre d'un élégant pardessus. Excellente aubaine pour Toupin et Houdart qui, précisément, étaient vêtus de manteaux plutôt fatigués. Ils eurent tôt fait de procéder à un judicieux échange. Et quelques secondes plus tard, nos deux gredins, transformés en gentlemen s'éclipsaient en laissant derrière eux, deux mannequins dont la tenue n'était pas, certes, une fameuse référence pour la Maison Lavollée.

Mais Toupin et Houdart payèrent ce méfait avec les autres.

Le tribunal de Béthune eut à juger toute la bande et consécutivement octroya à Toupin, 5 ans, 3 ans, 3 ans, 4 mois de prison et 10 ans d'interdiction de séjour ; à Houdart, 2 ans, 2 ans, 1 an, 8 mois, 6 mois, 6 mois, 6 mois, 2 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour ; à Verbrugghe, 2 ans, 1 an, 4 mois, 6 mois, 6 mois, 2 mois et 5 ans d'interdiction de séjour et enfin à Adrienne Nocq, un mois de prison.

Le tribunal prononça la confusion des peines de prison pour les trois hommes.

Après plaidoiries de Me Phalempin et Grau, la Cour confirme dans l'affaire la plus importante les cinq ans de prison et les dix ans d'interdiction de séjour infligés à Toupin ; elle élève de 2 à 3 ans, la peine d'Houdart et elle confirme la décision des premiers juges en ce qui concerne Verbrugghe et Adrienne Nocq. Dans les autres affaires, les prévenus voient leurs différentes peines augmentées, mais il ne s'agit là que d'une question de principe, car toutes les condamnations se confondent.

Faiseuses d'anges

Germaine Sallez et Paul Damien, de Saint-Amand, ont été poursuivis pour manœuvres criminelles exercées sur Marie Waitrelos, femme Damien, qui en serait morte.

Cependant l'autopsie révéla que la défunte n'était pas enceinte et les deux prévenus furent acquittés par le tribunal de Valenciennes.

Sur appel du Ministère public, l'affaire revint devant la Cour. Après plaidoiries de Me Dufour et Soland, la Cour mit la cause en délibéré.

La contrebande

Compromis dans une affaire de contrebande par voiture, dans la région d'Hazebrouck, Eugène Priem, de Morbecque ; Henri Pacou, Georges Billiau et Omer Verhille ont été poursuivis à Dunkerque.

Le tribunal condamna Priem et Pacou à 3 ans de prison chacun et solidairement à 142.500 francs d'amende ; il acquitta Billiau et Verhille.

Sur ces entrefaites, Mme Priem avait obtenu du juge d'instruction la mise en liberté provisoire de son mari, contre une caution de 10.000 francs, qu'elle verse.

Mais le Parquet de Dunkerque s'y étant opposé, la Chambre des Mises en accusation eut à connaître de l'affaire et donna raison au Parquet.

Priem est donc resté en prison.

L'affaire, venue en appel, est mise en délibéré. Arrêt au 6 juin.

Une entoleuse

Pour entôlage à Lille, Anna Bauduin a été condamnée à 4 mois de prison.

La Cour confirme ce jugement.

La Bijouterie "AU CARILLON" 108-110, rue Gambetta, LILLE, Tél. 50.98 est la seule Maison qui présente dans ses étalages 60 CARILLONS WESTMINSTER et 60 GARNITURES de CHEMINÉES de toute beauté. BIJOUTERIE, JOAILLERIE, HORLOGERIE, CADEAUX de 1re COMMUNION

Détruisez les Punaises

et leurs œufs au fond même de leurs repaires avec le *Rozol*, poison chimique foudroyant, véritablement merveilleux, sans danger pour les personnes et qui ne tache : l'abîme : 4 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Droguéries, Epiceries, *etc.* A Lille : Pharmacie Ritter, place Richebé.

A l'Office départemental des Pupilles de la Nation du Nord

Mercredi 28 mai, à 14 h. 30, la Commission spéciale de l'apprentissage s'est réunie au siège de l'Office, 18, place Sébastopol, à Lille, à l'effet d'examiner les demandes présentées en faveur des Pupilles.

Les décisions suivantes ont été prises :

17 nouveaux contrats ont été approuvés, dont 14 donnent droit à une subvention d'apprentissage.

— 30 subventions ont été supprimées, les contrats établis en faveur des Pupilles bénéficiaires ayant été supprimés.

Subventions de coupe. — Trois subventions de coupe ont été allouées pour parfaire l'apprentissage du métier de couturière.

Machines à coudre. — 36 demandes ont reçu un avis favorable.

Outils. — Sept caisses d'outils vont être livrées aux Pupilles par le fournisseur de l'Office.

LA MAISON BLEUE

32 PLACE NOUVELLE AVENTURE-LILLE

SES COMPLETS POUR HOMMES SPECIALITE POUR COMMUNIONS

Services de poste automobile rurale

On sait que l'Administration des Postes procède à des essais tendant à accélérer la distribution des correspondances dans les campagnes en transportant le courrier par automobile au chef-lieu de chaque commune.

Les services organisés dans ce but, dénommés « services de poste automobile rurale » se chargent également du transport des voyageurs et de l'échange de colis de toute nature (colis postaux, messageries grande et petite vitesse) entre la ville point d'attache du service et les communes rurales desservies. Le conducteur de l'automobile effectue également sur commande des usagers et à des tarifs très modiques (0 fr. 60 pour les colis de moins de 3 kilogs) les commissions qui lui sont confiées (ordonnances pharmaceutiques, achat de denrées, etc...).

Ainsi, tous en perfectionnant les services postaux, l'Administration des Postes contribue pour sa part à la lutte contre l'isolement rural.

M. André Maginot, ministre des P. T. T., s'est fait présenter un modèle de voiture automobile nouvellement établi et spécialement étudié pour assurer ces services.

J. wacrenier-menu

PORCELAINES, CRISTAUX, ORFEVRERIE

127, rue Nationale (angle pl. Ronde), LILLE

La VIe FOIRE INTERNATIONALE de MARSEILLE aura lieu du 13 au 28 septembre prochain.

Le caractère plus particulièrement méditerranéen et colonial de cette Manifestation lui vaut un succès qui croît d'année en année. En 1929, près de deux mille exposants y présentèrent leurs produits et on constata plus de 600.000 entrées contrôlées. Cette année-ci, le nombre et la variété des adhésions reçues ont été tels que le comité d'organisation a dû prévoir une section internationale spéciale, qui groupera par pays tous les exposants étrangers.

La participation Coloniale est de plus en plus importante ; d'autre part, les Fêtes du Centenaire de l'Algérie ne pourront que contribuer à amener en septembre, à Marseille, un nombre encore plus élevé de Coloniaux et d'Africains du Nord.

C'est assez dire que le succès de la grande Manifestation Commerciale et Industrielle Marseillaise est largement assuré.

ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE LIN

L'Association Générale des Producteurs de Lin vient de tenir une réunion, à 14 heures, rue d'Athènes, à Paris.

Au cours de cette réunion, le Bureau provisoire, précédemment désigné, a été maintenu définitivement dans ses fonctions.

En outre, les termes du rapport, demandé par M. le Ministre de l'Agriculture et destiné à préciser le point de vue de l'Association sur le problème du lin, ont été adoptés à l'unanimité.

Toutefois, les rouisseurs-teilleurs français, les rouisseurs-teilleurs belges et l'industrie française de la filature et du tissage ayant demandé à être entendus par les Producteurs de Lin, il a été décidé que ce rapport ne serait remis au Ministre qu'après que ces entretiens auraient eu lieu.

L'Association des Producteurs de Lin rappelle qu'elle accepte des membres individuels pour lesquels la cotisation annuelle est de 5 francs par hectare de lin cultivé et que toute cotisation d'au moins 250 francs donne lieu à voix délibérative dans l'Association. Pour adhérer, écrire au siège de l'Association, 44, rue Jean Sans Peur, à Lille.

BIJOUX **OREXIA** or plaqué inaltérable rachetés — usagés chez tous les bijoutiers

Union des Amicales laïques du Nord

Par décision du Congrès de novembre 1929, chaque groupement affilié à l'Union départementale est invité à verser pour l'année 1930 la somme de 60 francs se décomposant comme suit : 20 francs pour la cotisation statutaire, 20 francs pour la propagande, 20 francs pour la Ligue française de l'Enseignement. Chaque groupement a reçu ou recevra 60 cartes d'identité de militant émanant de la Confédération. Ces cartes sont à vendre 1 franc au profit de l'Amicale, de sorte que celle-ci se trouve intégralement remboursée de la somme versée à l'Union.

LA JOURNÉE SPORTIVE

SPORTIFS OU IREZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

MOTOCYCLISME

A LILLE, place de la République, à partir de 8 heures du matin départ des concurrents participant au rallye organisé avec le concours de notre confrère « Les Sports du Nord ».

CYCLISME

A ROUBAIX, boulevard Gambetta, vers 15 h., arrivée de la course cycliste « Circuit Franco-Belge ».

A HESDIN, 15 h., réunion sur Vélodrome.

A PERONNE, 14 h., course de l'O. Péronnais.

FOOTBALL

A LOMME, 15 h., stade des Cheminots, A.S. Lommois-O. Lillois (1 B).

A RAISMES, 15 h., A.S. Raismes - S.C. Lourchois.

A QUAROUBLE, 15 h., F. C. Quarouble - S. C. Aniche.

A TOURCOING, 15 h., rue de Gand, arbitres Terriens-Artésiens.

AVIRON

A LILLE, quai de l'Ouest, 14 h., régates de l'U.N. Lilloise.

JEU DE PAUME

DIVISION SPÉCIALE

A Paris : Sélections Artois-Paris.
A Maubeuge : Ladeuze et Beaumont.
A Cambrai : Le Quesnoy et Bavay (Joly).
A St-Amand : Locales et Onnaing.
A Anicha : Locale, Tournai et Anzin.
A Fresnes : Locale et Quiévrain.
A Marchiennes : Locale et Rongy.

DEUXIEME DIVISION

A St-Rémi-du-Nord : Locale et Soire-le-Château.

TROISIEME DIVISION

A Bavay : Locale et Maubeuge.
A Onnaing : Locale et Maubeuge.
A Onnaing : Locale (Dusart) et Quarouble.
A Le Quesnoy : Locale et Wargnies-le-Grand.
A Escaupont : Locale, Fresnes-Midi et Bruay-Fullers.
A Fresnes : Paume-Locale et Valenciennes (Balle d'or).
A Hérin : Locale Escaudain et Bellaing.
A Millonfosse : Locale et Marchiennes (S.O.I.).
A Douai : Locale (Delory) et Montigny-en-Gohelle.
A Dorignies : Locale et Douai (Haccart).
A Wingles-Verreries : Locales et Billy-Montigny.

JUNIORS

A Lille : Championnat Locale, Marchiennes, Orchies et Quarouble.
A Rieulay : Locale et Valenciennes (Balle d'Or).
A Bavay : Locale et X...

HIPPISME

A LILLE, Bois de la Deûle, 14 h., courses de Lille.

CYCLISME

La troisième étape de Bruxelles-Paris-Liége, est enlevée par Ledent

C'est hier, au Vélodrome de Wattrelos qui se déroulait la fin de la 3e étape de la course internationale Bruxelles-Paris-Liége. C'est avec une forte avance sur l'horaire que l'arrivée eut lieu, car prévu vers 18 heures, on vit les coureurs déboucher à 16 h. 45, ayant couvert Paris-Wattrelos à une moyenne de 35 kilomètres.

Le départ fut donné à 10 h. 15 et aussitôt à toute allure un peloton de 8 coureurs prit la fuite, on remarquait alors les Mondelaers, Ledent et surtout Damoux. Menant un train sévère et ayant un tort vent dans le dos, ils assurèrent alors la moyenne indiquée ci-dessus.

Voici le classement : 1. Ledent à 16 h. 51 ; 2. Moudelaers, même temps ; 3. Delbooser, 16 h. 51'01 ; 4. Conard, même temps ; 5. Dameaux, même temps ; 6. Habran, 16 h. 51'50 ; 7. Englebert B., 16 h. 52'15 ; 8. Amiot, 16 h. 59'05 ; 9. Dejimbe, 16 h. 59'06 ; 10. Van Winendaele, 16 h. 59'07, etc.

A noter que Illois Henri Devrière se classe 57e à 17 h. 20.

Le classement général s'établit comme suit : 1. Moudelaers en 20 h. 01'30 ; 2. Ledent 20 h. 01'40 ; 3. Delbovier, 02'31 ; 4. Danneaux, 03'01 ; 4. Van Winendael, 09'37 ; 6. Englebert B. 11'15 ; 7. Conard, 16'36 ; 8. Habran, 20 h. 16'40, etc. Emulite 276, Devrière (Lille), 93 h. 13'25.

LA RÉUNION DU VELODROME

En attendant les coureurs, une réunion avait été organisée par la « Roue d'Or ». On remarquait à moment le Conseil municipal en entier avec MM. Briffaut et Delvanquière, maire et adjoint.

La principale course fut disputée en deux manches et une belle qui donnèrent les résultats suivants :

1re Série : 1. Lavenne, 17 points ; 2. Cardon, 13 pts ; 3. Belhomme, 11 pts ; 4. Demeulemester, 10 pts ; 5. Mazeman, 3 pts.

2e Série : 1. Janssens, 28 pts ; 2. Vandenderies, 11 pts ; 3. Demets, 6 pts ; 4. Robaux, 5 pts ; 5. Delarrier, 4 pts.

Finale. — Celle-ci se disputa sur 10 kilomètres, avec 6 sprints. Résultats : 1er sprints : Janssens, Vandebunderies, Demets ; 2e sprint : Janssens, Debrouver, Vandebunderies ; 3e sprint : Janssens, Debrouver, Lavenne ; 4e sprint : Janssens, Vandebunderies, Cardon ; 5e sprint : Vandebunderies, Janssens, Cardon ; 6e sprint : Janssens, Cardon, Vandebunderies.

1. Janssens, 56 points ; 2. Vandebunderies, 24 pts ; 3. Lavenne, 18 pts ; 4. Cardon, 17 pts ; 5. Debrouver ; 6. Demeulemester ; 7. Demets ; 8. Mazeman ; 9. Belhomme ; 10. Rombaut.

Demain 1er juin, se disputera la 4e étape Wattrelos-Liége, départ à 9 h. 30. Auparavant, réunion des coureurs et officiels à l'Hôtel de Ville à 8 h. 30.

AU VÉLODROME DE SAINT-OMER

Voici les résultats des épreuves et des différentes courses placées sous le règlement de l'U.V.F., qui ont eu lieu dernièrement au Vélodrome de Saint-Omer :

Tandem entre les équipes Quidé-Lebrun et Massemin-Hilmoine.

Un tour lancé : 1. Lebrun, 29" ; 2. Hilmoine, 30" ; 3. Quidé, 30" 2/5 ; 4. Massemin, 31" 2/5. L'équipe Lebrun-Quidé gagne cette manche.

Vitesse : 1. Lebrun ; 2. Massemin ; 3. Hilmoine ; 4. Quidé. Les équipes sont à égalité pour cette manche.

Poursuite : l'équipe Quidé gagne une centaine de mètres sur l'équipe Massemin-Hilmoine et gagne la manche avec le match.

Individuelle départementale sur 25 tours : 1. Lecat ; 2. Gaffet ; 3. Becchiat ; 4. Decoster.

Vitesse régionale : 1. Boucher ; 2. Desmet ; 3. Lengagne ; 4. Lebrun.

Américaine (40 kilomètres) : 1. Lebrun et Quidé ; 2. Lengagne-Lecat ; 3. Alexandre frères, Massemin-Boucher ; 5. Provet-Desmet.

Le 7e Circuit Franco-Belge

IL SE DISPUTERA CE DIMANCHE A ROUBAIX

Le VIIe Circuit Franco-Belge va donner lieu aujourd'hui à une jolie bataille sportive entre nombre de régionaux de clubs. Tout permet d'escompter une épreuve passionnante, pour le moins digne des précédentes.

LES ENGAGÉS

1. Verlynde René, V.C.T. ; 2. Desrumaux Albert, V.C.T. ; 3. Pynckett Jules, V.C.T. ; 4. Vanhée Maurice, V.C.T. ; 5. Knockaert Joseph, V.C.T. ; 6. Delebel Gustave, V.C.T. ; 7. Sanctorum Georges, V.C.T. ; 8. Sagaert Roger, V.C.T. ; 9. Beckaert Gustave, V.C.T. ; 10. Corneln Elias, V.C.T. ; 11. Slinaeve André, V.C.T. ; 12. Vaissier Albert, V.C.T. ; 13. Vandevyver Prosper, V.C.T. ; 14. Messeman Roger, V.C.T. ; 15. Nuttens Yvo, V.C.T. ; 16. Courtequisse Robert, V.C.T. ; 17. Mestdagh Maurice, V.C.T. ; 18. Vanhoubsrouck Georges, V.C.T. ; 19. Pollet André, A.A.R. ; 20. Agache René, A.A.R. ; 21. Lamblain Maurice, A.A.R. ; 22. Leveugle Simon, A.A.R. ; 23. Rothier Gabriel, A.A.R. ; 24. Manche Louis, A.A.R. ; 25. Hesfinck Maurice, A.A.R. ; 26. Verhiest Georges, A.A.R. ; 27. Van Nieuwenburye Gér., A.A.R. ; 28. Bossuydt Médard, A.A.R. ; 29. Knockaert Fernand, A.A.R. ; 30. Dumortier Florian, V.C.C.L. ; 31. Lefèbvre Raphaël, V.C.C.L. ; 32. Opilnus Maurice, V.C.C.L. ; 33. Lepage Gaston, V.C.C.L. ; 34. Copens Albert, V.C.C.L. ; 35. Halliez Cyrille, V.C.C.L. ; 36. Lamoureux Urbain, V.C.C.L. ; 37. Lapère Camille, V.C.C.L. ; 38. Niedergang Félix, V.C.C.L. ; 39. Polge André, E.C.A. ; Desrumaux François, V.C.T. ; 41. Lauwerrier Alfred, E.S.V. ; 42. Dupouchelle Edonard, E.S.V.C. ; 43. Debrouwère Lucien, V.C.C.L. ; 44. Panne Achille, V.C.T. ; 45. Soens Norbert, V.C.T. ; 46. Vanhée Maurice II, V.C.T. ; 47. Declercq Noël, V.C.T. ; 48. Verbecke Arthur, V.C.T. ; 49. Debey Raymond, V.C.C.L. ; 50. Goossens Polydore, V.C.T. ; 51. Vandenbulcke Félix, H.S.L. ; 52. Wacrenier Pierre, H.S.L. ; 53. Danniel Louis, V.C.W. ; 54. LeBrun Simon, V.C.T. ; 55. Hayart Clovis ; 56. Danset Jean, V.C.T. ; 57. Dhollander Louis, U.S.S.L. ; 58. Deentier Adrien, U.S.S.L. ; 59. Dubois Edmond, U.S.S.L. ; 60. Baron Gabriel, H.S.L. ; 61. Delcroix Eugène, U.S.S.L. ; 62. Seys Jérémie, P.B.A.C.D. ; 63. D'Herloghe, A.A.R. ; 64. Holler Charles, A.A.R. ; 65. Vampoucke Gustave, A.A.R. ; 66. Carron Georges, P.B.A.C.D. ; 67. Defever Albert, P.V.C. ; 68. Delmarest Maurice, P.V.C. ; 69. Dillies Robert, P.V.C. ; 70. Guénard Louis, V.C.C.L. ; 71. Delré Robert, H.S.L. ; 72. Bouret Eugène, H.S.L. ; 73. Chamart Georges, V.C.C.L. ; 74. Labbé Edmond, V.C.C.L. ; 75. Looveldt Jérôme, H.S.L. ; 76. Tilmant Léon, A.A.R. ; 77. Eeckhout Louis, V.C.C.L. ; 78. Fourrale Marcel, V.C.C.L. ; 79. Meerbergen Henri, H.S.L. ; 80. Délattre Gaston, individuel ; 81. Dubus Marcel, individuel ; 82. Salesse Albert, V.C.T. ; 83. Consenpest Julien, V.C.T. ; 84. Didier Jean, C.B.P.A. ; 85. Vaninbergha Georges, V.C.C.L. ; 86. Savazie Raymond, C.B.P.A. ; 87. Mervaille Adrien, P.B.A.C.D. ; 88. Saint-Cyr Serre, U.V.F. ; 89. Basquet Jean, U.V.F. ; 90. Musselet Jules, V.C.A. ; 91. Dumoulin Maurice, V.C.A. ; 92. Turcq Henri, V.C.A. ; 93. Debert Joseph, V.C.A. ; 94. Janssens Adolphe, V.C.A. ; 95. Gevaert André, V.C.A. ; 96. Desmulles Julien, individuel ; 97. Wingingues Aubert, H.S.L. ; 98. Janssens Désiré, H.S.L. ; 99. Detré Léandre, H.S.L. ; 100. Mention Charles, H.S.L. ; 101. Dhondt Jean, H.S.L. ; 102. Rondeleux César, H.S.L. ; 103. Pattyn Marceau, H.S.L. ; 104. Dekester Julien, H.S.L. ; 105. Decottignie Paul, C.C.S.M. ; 106. Ledus Victor, individuel ; 107. Delattre Roland, V.C.T. ; 108. Combes Félix, V.C.T. ; 109. Deudon Henri, C.C.S.M. ; 110. Lemau, C.C.S.M. ; 111. Robitaille Léon, C.C.S.M. ; 112. Vanderdonck André, C.C.S.M. ; 113. Deconninck Henri, C.C.S.M. ; 114. Debruycker Raymond, C.C.S.M. ; 115. Vermeersch Léon, C.C.S.M. ; 116. Flament Henri, C.C.S.M. ; 117. Verschaetse, P.H. ; 118. Rombeau Simon ; 119. Fruleux Charles, V.C.W. ; 120. Jeroubaix Richard, V.C.W. ; 121. Dumont Charles, V.C.W. ; 122. Lannel Léon, V.C.W. ; 123. Novello Armand, V.C.W. ; 124. Cuvelier Camille, V.C.C.L. ; 125. Vandeleene Désiré, V.C.C.L. ; 126. Delcourt Emile, individuel ; 127. Masselot Philippe, S.C.M. ; 128. Nottebaert Charles, A.A.R. ; 129. Denys Robert, V.C.C.L. ; 130. Van Laecke René, V.C.C.L. ; 131. Penet Charles, V.C.C.L. ; 132. Debarge Victor, H.S.L. ; 133. Egard Rémy, V.C.L. ; 134. Corriguer Henri, V.C.C.L. ; 135. Danneels Camille, V.C.T. ; 136. Delhoute Raymond, V.C.C.L. ; 137. Equenne Henri, A.A.R. ; 138. Lesaffre Valère, V.C.T. ; 139. Leblanc Albert, V.C.C.L. ; 140. Tuypens, Loos (U.C.L.) ; 141. Rok Eugène, Wasquehal (V.C.C.L.) ; 142. Buseyne André, de Roubaix, (indiv.) ; 143. Wypych Croix (V.C.C.L.) ; 144. Masse Constant, Roubaix (V.C.C.L.) ; 145. Pluquet Henri, Lys (A.A.R.) ; 146. Herman Gaston, Lille (V.C.W.) ; 147. Herman André, Lille (V.C.W.) ; 148. Mahieu Joseph, Tourcoing (V.C.T.) ; 149. Malton Robert (A.A.R.) ; 150. Baussrak Vladislas, Bruay (C.C.B. ; 151. Neptraio Boleslaw, Bruay (C.C.B.) ; 152. Deroubaix R., Salomé (V.C.W.) ; 153. Pinseel A., Dunkerque (P.B.A.C.D.) ; 154. Coussaert V., Dunkerque (P.B.A.C.D.) ; 155. Delezenne